

Un arbre remarquable au Bois Landry

A l'occasion d'une journée thématique sur la filière bois au domaine du Bois Landry, à Champrond-en-Gâtine, le Chêne des quatre frères a été labellisé.

L'ÉCHO RÉPUBLICAIN MERCREDI 31 MAI 2023

Propriétaire du domaine du Bois Landry, un massif forestier de 1.250 hectares avec une activité d'exploitation du bois et un pôle d'hébergement touristique insolite avec des cabanes dans les arbres, Bertrand Monthuir a accueilli toute une délégation d'invités samedi. À l'occasion d'une journée thématique sur la filière bois, le maître des lieux a vu se concrétiser la labellisation comme "Arbre remarquable" d'un des joyaux du domaine : le Chêne des quatre frères.

Autour des élus locaux, cette cérémonie de labellisation a réuni des représentants de l'association ARBRES 28 et environnement, dont son président Michel Cohu et d'un membre, Pierre Rohr, qui est aussi vice-président de l'association nationale ARBRES. Cette association a pour mission de recenser, protéger et mettre en valeur les beaux arbres et répondre aux demandes spécifiques sur le territoire, tant en milieu rural qu'en milieu urbain.

Une officialisation

Sachant que les forêts occupent une place prépondérante dans la lutte contre le réchauffement climatique et contre la dégradation de la biodiversité. Avant de dévoiler le panonceau



CÉRÉMONIE. Autour de Bertrand Monthuir, propriétaire du domaine du Bois Landry, les élus et représentants de l'association ARBRE ont concrétisé la labellisation du Chêne des quatre frères comme "Arbre remarquable".

posé au pied du vénérable chêne, Michel Cohu a rappelé : « l'arbre doit être l'élément rassembleur. Si on n'en prend pas conscience, on va vers la catastrophe. Nous devons réunir le plus de personnes de bonne volonté possible pour préserver les

arbres qui sont notre avenir. On en a besoin pour notre oxygène et notre eau et aussi pour apporter une activité de tourisme. Cet arbre fait partie intégrante du patrimoine national. À ce titre, il mérite notre respect ».

Le Chêne des quatre frères a

en fait reçu sa labellisation comme "Arbre remarquable" en 2020 dans le cadre de l'opération "200 arbres pour retrouver nos racines" lancées en 2000. Mais les contraintes sanitaires liées au Covid et les emplois du temps des uns et des autres avaient jusqu'alors empêché de tenir

cette cérémonie pour officialiser cette labellisation. Le Chêne des quatre frères est un spécimen à admirer au centre de la propriété du Bois Landry : son âge est estimé à 250 ans. Et il est surprenant de par sa forme car il a la particularité d'avoir été coupé, il y a très très longtemps, et d'avoir repoussé avec quatre troncs impressionnants, formant une cuvette naturelle, d'où son nom des "quatre frères".

« On arrive à 1.000 arbres labélisés au niveau national »

Comme l'a indiqué Michel Cohu, « On arrive à 1.000 arbres labélisés au niveau national ». Il a remercié Bertrand Monthuir qui œuvre à la sauvegarde de cet arbre exceptionnel : « Vous n'avez désormais qu'une obligation, c'est protéger cet arbre et le faire connaître ».

C'est ce que le propriétaire forestier fait déjà. « Le Chêne des quatre frères est sur une partie privée du Bois Landry et pas directement accessible depuis un chemin communal mais on n'hésite pas à accueillir et orienter les gens qui viennent au domaine pour le découvrir ou les visiteurs de passage qui prennent la peine de se présenter et nous demander. Il n'y a pas de problème pour cela ». ■

Pratique. Domaine du Bois Landry, Lieu dit La Graiserie, à Champrond-en-Gâtine. Contact au 02.37.49.80.01 et sur www.boislandry.com